



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°52/2023  
des délibérations du conseil municipal

Séance du 13 octobre 2023

Date de la convocation : 10 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme. Mattea CASALTA, Joseph CASANOVA, Mme. Dominique MARTINI, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Madame Mattea CASALTA

**Objet : Décision modificative n°13- Rénovation des bureaux de la mairie.**

Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 24 mars 2023, un plan de financement avait été approuvé, pour réaliser des travaux de rénovation des bureaux de la mairie, pour un montant de 8807,66 euros HT (9292,08 euros TTC), auprès de la collectivité de Corse, au titre de la dotation quinquennale, soit 7046 euros.

Le Maire informe les conseillers que la subvention a été accordée, et qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'inscrire ces travaux, qui vont se dérouler fin octobre, en investissement au BP 2023.

Il informe également les conseillers qu'un réajustement financier a été effectué par la société Miroiterie Alu Service.

En effet, le nouveau montant de dépense est de 9487,86 euros HT (10 436,65 euros TTC).

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. VINCENTI

Accusé certifié réception  
16/10/2023

Edition de Décision Modificative

1 / 1

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 10/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

### Décision modificative n°13 (Crédit supplémentaire)



Description : Rénovation 5 ouverture Mairie

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		3 390,65	
D F 023 023 (ordre)	3 390,65		
D I 23 231 202306	10 436,65		
R I 021 021 OPFI (ordre)	3 390,65		
R I 13 1328 202306	7 046,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	10 436,65	3 390,65
	Réductions		3 390,65
Recettes :	Ouvertures	10 436,65	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	3 390,65
Solde Réductions	3 390,65
Ouv. - Réd.	